

# ACTES DU COLLOQUE

2009

Partenariats et collaborations : pour une  
médiation efficace du livre

Atelier  
« Étapes de réalisation d'un partenariat  
scolaire-municipal »,  
par Martine Lacasse et Laurence Leffèbvre

Lis avec moi



## ÉTAPES DE RÉALISATION D'UN PARTENARIAT SCOLAIRE-MUNICIPAL

**Conférencières : Martine Lacasse, de la Bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, et Laurence Leffèbvre, de la Bibliothèque centrale du Hainaut, province de Belgique**

*Martine Lacasse est responsable du Service jeunesse-famille de la bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec. À ce titre, elle s'occupe du secteur des enfants de la bibliothèque Gabrielle-Roy et coordonne plusieurs programmes pour les bibliothèques d'arrondissement sous la gestion de L'Institut Canadien de Québec dont le programme d'éveil à la lecture pour les 0-5 ans, le programme d'animation de la lecture pour les centres de la petite enfance et les écoles primaires, Les Passeurs de livres, Lire et faire lire et le club de lecture estival.*

*Laurence Leffèbvre est responsable des services jeunesse à la Bibliothèque Centrale de la Province du Hainaut, à La Louvière, en Belgique. Elle est également enseignante « expert » à l'Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques (IPSMA), où elle assure les cours de littérature française contemporaine et d'animation en bibliothèque jeunesse et de ludothèque.*

Un vrai partenariat ne peut prendre la seule forme d'une offre d'activités. Il doit comprendre des échanges entre les partenaires qui visent à comprendre les réalités de chacun afin de construire une réelle complicité dont le but est d'obtenir une complémentarité dans nos actions afin d'offrir aux jeunes des conditions favorables au développement du goût de la lecture. Chacun des partenaires doit avoir le sentiment d'apporter quelque chose à ces échanges et d'en bénéficier par les actions menées auprès des jeunes.

### **Pourquoi faire un partenariat scolaire-municipal?**

Parce que la lecture est un enjeu majeur dans la réussite des jeunes, que cette responsabilité ne repose pas seulement sur l'école mais sur tous les acteurs de la communauté.

Parce que l'apprentissage dure tout au long de la vie (éducation permanente) et que l'enfant passera successivement du centre de la petite enfance, à l'école primaire, à l'école secondaire, etc., mais que l'offre de la bibliothèque publique évolue avec ses besoins.

## **Quelles sont les formes de partenariat?**

Le partenariat devrait prendre la forme qui convient le mieux pour éliminer le plus d'obstacles dans le but :

- d'avoir un lieu approprié;
- de donner accès à des ouvrages de qualité, diversifiés, complémentaires entre les institutions;
- d'étendre les heures d'ouverture;
- d'avoir accès à du personnel compétent;
- d'offrir de l'animation pour les jeunes, les parents et les enseignants;
- d'éliminer les problèmes de transport.

## **Quelles sont les conditions qui favorisent le partenariat?**

- La compréhension de la mission de chacun des partenaires.
- La volonté de travailler en complémentarité selon les ressources de chacun.
- Toujours garder en perspective notre intérêt commun: le jeune citoyen et son développement.

## **Quels sont les obstacles au partenariat?**

- La peur de perdre des ressources ou le contrôle sur ces ressources.
- Le doute sur ses propres compétences : des milieux professionnels très différents.
- La crainte d'être envahi par l'autre : les dangers de négliger sa propre mission au profit de l'autre.
- La différence dans les cultures organisationnelles.

## **Comment développer le partenariat?**

- Réunir les personnes intéressées par le développement de la lecture dans la communauté.
- Identifier les obstacles au développement de la lecture propre à notre milieu et travailler à les éliminer.
- Élaborer un plan de développement modeste en tenant compte de ses ressources actuelles et éventuellement en organisant ensemble de nouveaux projets.

## **Quelques pistes sur les formes de partenariat :**

- L'utilisation conjointe des locaux, des collections
- Système de circulation des documents communs
- Entente sur l'animation et le partage des coûts
- Entente sur l'achat et le traitement des livres

- Ajuster ou modifier nos pratiques afin qu'elles soient mieux adaptées aux besoins des jeunes
- Campagne d'abonnement à la bibliothèque : la carte d'abonnement fait partie du matériel scolaire
- Gratuité de la bibliothèque publique
- Entente de transport entre la bibliothèque publique et l'école
- Promotion des clubs de lecture à l'école ou à la bibliothèque
- Promotion des animations de la bibliothèque à l'école
- Exposition des travaux des élèves à la bibliothèque et autres projets mis en valeur
- Boîtes de livres circulantes pour la petite enfance ou autres projets
- Atelier d'animation pour les enseignants et pour les parents pour faire connaître la littérature jeunesse

Les échanges dans un partenariat devraient permettre de construire une concertation. Cette concertation devrait faciliter le travail de chacun des partenaires selon ses compétences et sa mission. Elle devrait pouvoir évoluer dans le temps et selon les besoins des jeunes en apportant chacun son expertise que ce soit celle de parents, d'enseignants ou du personnel des bibliothèques.

\* \* \*